



HORODATAGE
Dans le sens et au niveau de la flèche

Ce cadre est réservé à l'horodatage. Ne rien inscrire d'autre.



Fiche 5 annexe 1 - 2020

A JOINDRE AVEC LES TUBES

**ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG AUX VIRUS
ET AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES**

ORDONNANCE SOURCE

Etiquette CB patient

Si indisponible, inscrire :

Nom d'usage :
Prénom :
Nom de naissance :
Date de naissance :
Sexe :
N° de séjour :

Date du jour :

Heure du prélèvement :

Nom et qualité du préleveur :

NOM - Prénom de la victime de l'AES : Né(e) le

- Antigène HbS
- Sérologie VIH
- Sérologie VHC
- Dépistage syphilis

→ 1 tube sec

- Autres sérologies

→ 1 tube sec pour 2

→ Apporter les tubes au laboratoire **IMMEDIATEMENT**.
La sérologie du HIV doit être faite en **URGENCE**.

→ Envoyer systématiquement les résultats :
au Docteur DEL GIUDICE
au médecin prescripteur
au service de Santé au Travail si le patient est la source d'un accident du travail

Nom du médecin prescripteur :

Signature :